

Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève

Rapport 2020



Rougequeue à front blanc le jour de son retour à Bernex, le 5 avril 2020

Réalisé par :

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

l'Office cantonal de
l'agriculture et de la nature
(OCAN)

Auteur : André Bossus <andre.bossus@gobg.ch> - Genève, le 6 décembre 2020

Introduction

Depuis la sortie de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse (2013-2016), nous savons que le déclin de l'espèce, entamé dans les années 70, a été stoppé dans notre pays grâce à une belle progression au sud des Alpes (Valais et Tessin). Cette progression compense la diminution qui continue d'être observée au nord des Alpes et sur le plateau.

Dans notre canton, la population semble se stabiliser depuis les 10 dernières années, même si l'on observe tout de même une perte progressive de nombreux sites proches des milieux agricoles.

Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2020 dans le cadre de ce programme.

Au cours des huit dernières années, différents projets ont été développés pour tenter de consolider les effectifs de l'espèce dans notre canton.

Après ces années d'observations et de prises de mesures concrètes, deux constats importants s'imposent :

- la présence de l'espèce dépend avant tout de la qualité de la biodiversité et de la nature du sol. Le rougequeue à front blanc évite les grands espaces monotones et marque une préférence pour les microstructures variées. La pose de nichoirs n'est pas essentielle, mais elle peut être utile lorsque les cavités font défaut.
- l'évolution de l'espèce dans notre canton dépend avant tout de la loi du seuil critique de densité de la population. Partout où ce seuil est faible (moins de 2 individus par km²), l'espèce tend à se raréfier, quelle que soit la richesse du milieu. A l'inverse, lorsque cette densité est élevée (plus de 4 individus par km²), la population tend à rester stable, voire à augmenter.

A partir de ces deux constats, les meilleures actions possibles sont assurément celles qui favorisent l'augmentation de la biodiversité.

En 2020, le programme de conservation de l'espèce a consisté à poursuivre le développement des deux actions suivantes :

1. Promouvoir la Charte des jardins

Depuis le printemps 2017, la promotion de « la Charte des jardins » constitue un des leviers du programme de conservation de l'espèce. Nous avons poursuivi cette action en encourageant les propriétaires à adhérer à cette Charte qui les engage à respecter les mesures proposées pour favoriser la biodiversité dans leur jardin.

2. Intervenir ponctuellement dans certains sites menacés

Comme toutes les espèces liées au milieu agricole, le rougequeue à front blanc a subi des pertes considérables dans ces milieux lors des deux dernières décennies. Malgré la mise en place des réseaux agro-environnementaux (RAE) à Genève, les mesures engagées mettent du temps à porter leurs fruits. Il en faudra encore pour que la tendance s'inverse. En attendant, les effectifs de l'espèce dans les zones agricoles continuent de chuter de manière sensible.

Par exemple, la région de la Champagne, essentiellement agricole, voit ses effectifs chuter. Chaque année de nouveaux sites disparaissent alors qu'ils étaient régulièrement occupés depuis des décennies.

Notre action vise particulièrement les zones sensibles de notre Canton. C'est en priorité vers elles que nous prodiguons des conseils aux propriétaires des parcelles concernées pour tenter de freiner cette diminution avant qu'elle ne devienne irrémédiable.

Recensements

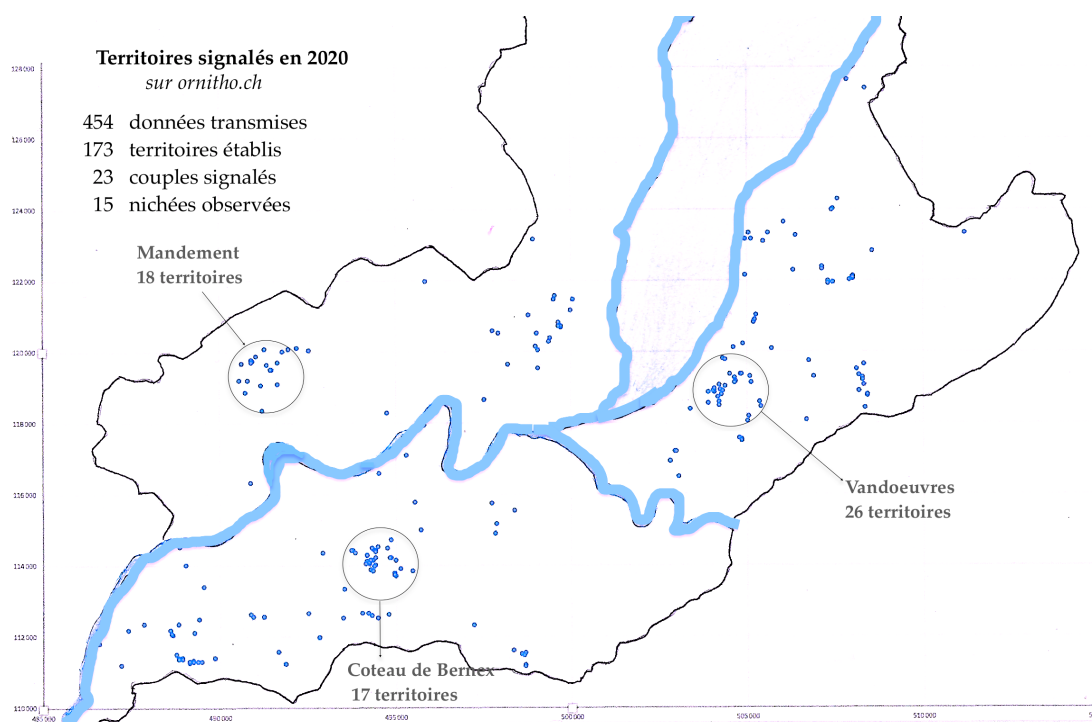
Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur plusieurs recensements de l'espèce effectués dans différentes zones du canton.

- Recensement de l'ensemble du canton en utilisant les données enregistrées sur ornitho.ch (A)
- Recensement de 3 zones représentatives du canton (Champagne, Signal de Bernex, Vandoeuvres) (B)
- Recensement partiel dans des jardins ciblés du canton (C)

A. Recensement par les données enregistrées sur *ornitho.ch*

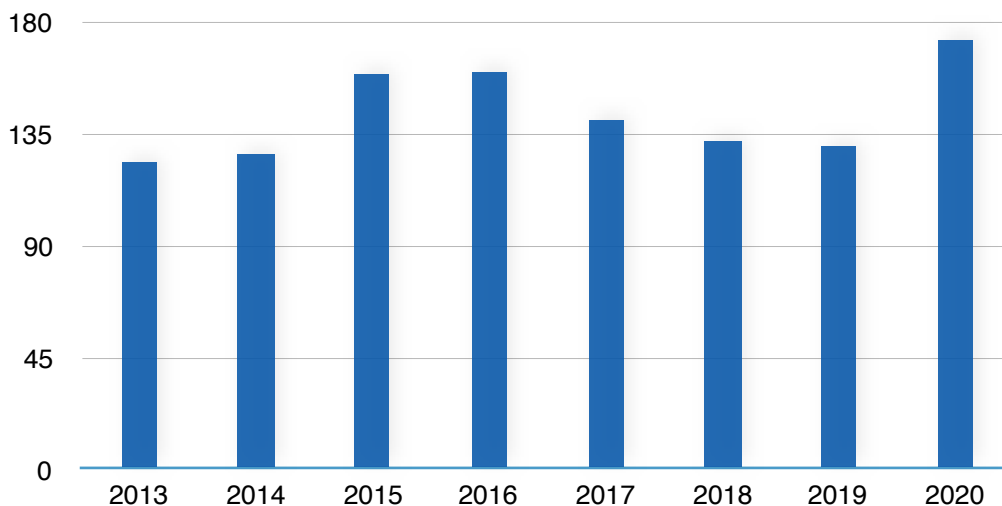
Pour la huitième année consécutive, toutes les données inscrites sur *ornitho.ch* ont été répertoriées et analysées. Ce recensement porte sur les 274 km² du canton.

En 2020, 454 contacts ont été transmis par 46 observateurs. L'analyse de ces données a permis d'identifier 173 territoires différents. La grande majorité de ces contacts signalaient un chanteur, 23 la présence d'un couple et 15 une nichée réussie.



Evolution estimée des territoires occupés par l'espèce *chiffres basés sur les données enregistrées sur ornitho.ch*

nombre de territoires signalés



Sur l'ensemble du canton, nous pouvons constater que l'évolution de la population, évaluée par les territoires signalés sur *ornitho.ch* reste relativement stable depuis 2013 et se situe entre 130 et 175 territoires.

Depuis le recensement exhaustif de l'Atlas genevois (1998-2011), nous savons que l'effectif réel de la population genevoise est proche de 400 couples, soit plus du double du chiffre obtenu par ce type de recensement partiel.

Si ces résultats n'indiquent pas la situation réelle de la présence de l'espèce dans notre canton, la comparaison annuelle constitue en revanche une bonne indication de l'évolution de la population genevoise de rougequeue à front blanc.

La répartition de ces contacts montre qu'il existe plusieurs régions où la densité est importante (> 4 territoires par km²): c'est le cas de la région de Vandoeuvres, de Chêne-Bougerie et du Grand-Saconnex qui sont des zones suburbaines avec un grand nombre de parcelles privées individuelles. Il y a également la région du Mandement et celle du Signal de Bernex. Ces deux régions comportent des espaces naturels de milieux ouverts, proches du vignoble et des habitations.

Ces zones encore bien colonisées par l'espèce contrastent avec celles qui sont petit à petit abandonnées: ce sont les zones où la densité urbaine est importante et les zones agricoles constituées de grandes étendues de monocultures. Dans ces deux derniers types de milieux, on comprend aisément pourquoi l'espèce diminue de manière sensible.

B. Recensements de zones représentatives du canton

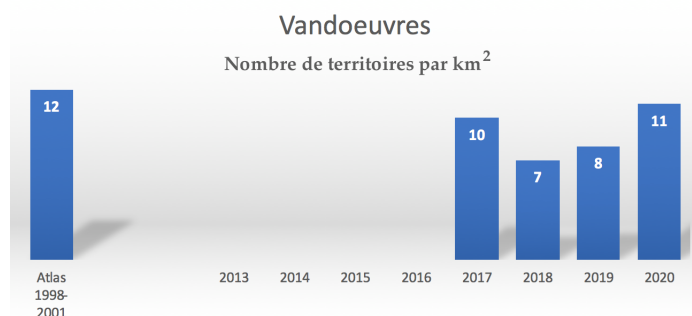
Depuis quelques années, 3 secteurs représentatifs sont systématiquement recensés selon le même principe que lors de la réalisation de l'Atlas genevois (1998-2001), permettant ainsi de comparer l'évolution des effectifs.

Il s'agit d'une zone habitée de Vandoeuvres, d'un périmètre autour du Signal de Bernex et d'un secteur de Champagne.

a) la zone habitée de Vandoeuvres (recensement sur environ 2 km²).

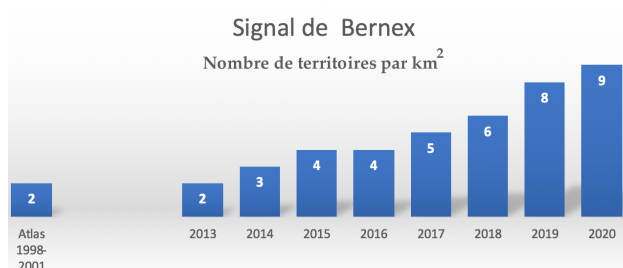
Choisie pour sa grande densité de chanteurs, cette zone est recensée intégralement depuis 4 années, notamment lors d'une sortie avec les membres du GOBG.

Ce recensement, effectué toujours selon les mêmes critères (date, durée, itinéraire parcouru), indique une situation toujours aussi favorable pour l'espèce, avec une densité qui n'a presque pas diminué.



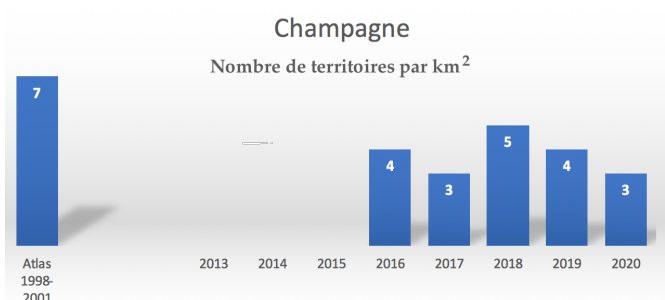
b) le secteur du Signal de Bernex (recensement sur environ 1 km²).

Ce secteur fait l'objet de mesures particulières depuis l'année 2014. Ces dernières sont liées au développement du concept de la Charte des jardins. Elles consistent surtout à des conseils donnés aux propriétaires de jardins, une collaboration avec le service d'entretien des espaces verts de la Commune de Bernex et la pose de nichoirs dans le secteur. Ces mesures ont très vite permis de constater des effets sur la présence de l'espèce puisque les territoires ont quadruplé en 7 ans.



c) La Champagne (recensement sur environ 4 km²).

Cette zone a été recensée depuis 2016. Contrairement aux deux précédentes, elle connaît une diminution assez marquée depuis les valeurs enregistrées lors de l'Atlas (1998-2001). Sans connaître la véritable raison de cette diminution, la perte de la biodiversité et la loi du seuil critique de la densité de la population sont sans doute les principaux facteurs responsables de la diminution observée. L'un des éléments qui parle en faveur de cette seconde hypothèse est le constat de la disparition de plusieurs sites très fréquentés jusque dans les années 2000 et qui ont été abandonnés depuis malgré que le site n'ait pas changé.



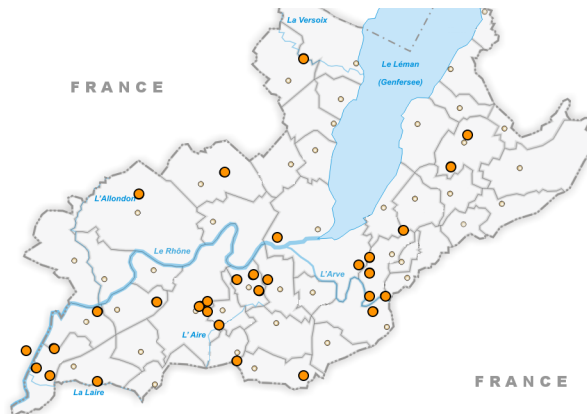
C) Recensement de la présence du rougequeue à front blanc dans des jardins ciblés (personnes ayant adhéré à la Charte des jardins)

Depuis 2013, nous menons une campagne pour aider les propriétaires de jardin qui souhaitent augmenter la biodiversité dans leur espace privé. Nous leur proposons d'adhérer à la Charte des jardins fondée en 2007 par energie-environnement.ch, plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement. Elle s'est concrétisée grâce à l'accueil enthousiaste de l'Association des intérêts de Conches (commune de Chêne-Bougeries), qui a choisi de mener une expérience-pilote, y voyant un moyen de favoriser les liens entre voisins et de préserver son quartier – le plus riche en oiseaux nicheurs du canton de Genève.

Rappelons que cette charte a la vocation d'expliquer les bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. En y adhérant, on s'engage moralement à en suivre les principes. Cet engagement se signale par l'emblème de la charte exposé à la vue de tous.

Notre démarche se concrétise par des visites chez les particuliers en leur offrant de placer un nichoir dans leur parcelle. A l'origine, cette offre était destinée à nos membres, puis s'est rapidement ouverte à tous les propriétaires de jardin sensibilisés par cette action.

Le recensement dans ces petites parcelles réparties un peu partout dans le canton fournissent des informations utiles pour vérifier l'impact de mesures simples favorisant la conservation de l'espèce. Un retour d'information est demandé chaque année aux propriétaires afin d'établir le taux d'occupation des sites.



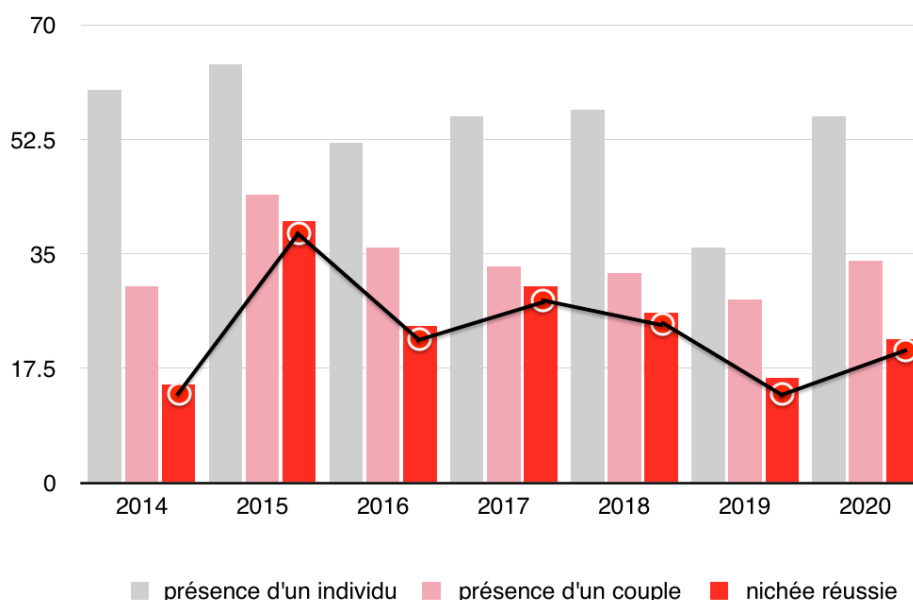
Localisation des jardins de la Charte

Cette année, 32 propriétaires de jardin ont répondu à l'appel permettant d'établir le bilan suivant:

	Nombre	%
Jardins concernés	49	
Réponses obtenues	32	100
Présence d'un individu (mâle ou femelle)	18	56
Observation d'un couple	11	34
Nourrissage d'une nichée observée	7	22
Envol des jeunes observés (nichée réussie)	7	22
Nichée dans le nichoir du GOBG	4	13

Le suivi sur les 7 dernières années permet de constater que la présence de l'espèce dans ces jardins ciblés reste relativement stable:

Présence de l'espèce dans les jardins ciblés



Description / Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de jardins	20	25	25	27	27	25	32
présence d'un individu en %	60	64	52	56	57	36	56
présence d'un couple en %	30	44	36	33	32	28	34
nichée réussie en %	15	40	24	30	26	16	22

Bilan et perspectives d'avenir

Compte tenu des différents recensements réalisés depuis 2013, on peut affirmer que la présence du rougequeue à front blanc à Genève est stable, avec un léger recul depuis les recensements publiés dans l'Atlas genevois réalisé il y a une vingtaine d'années (1998-2001). L'évolution dans les différentes régions du canton constatées lors des dernières années est confirmée par les données récoltées ce printemps. La perte de la biodiversité et le principe du seuil critique de la densité de la population constituent toujours les principaux facteurs responsables de la diminution observée.

Sachant que l'espèce est fidèle à son site de nidification et que l'observation montre qu'il est très difficile pour l'espèce de recoloniser des sites abandonnés, nous devons tout mettre en oeuvre pour maintenir la qualité des sites occupés.

Le projet de la Charte des jardins est à ce titre un moyen idéal pour lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité et ainsi pour permettre le maintien à long terme de l'espèce dans notre canton.

Le GOBG poursuivra ainsi son engagement pour développer ce concept avec le voeu de collaborer à l'avenir avec d'autres partenaires cantonaux, comme la « Nature en ville » et la Charte des jardins de l'Etat de Genève, tous les deux dépendants de l'OCAN.

Remerciements

Je tiens à remercier :

- l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)
- M. Patrick Jacot, responsable du COR, pour la fabrication des nichoirs
- M. Bernard Lugrin, responsable du Département Environnement et Services extérieurs de la Commune de Bernex
- M. Ludovic Miazza et famille, propriétaires d'un verger au Signal de Bernex
- les propriétaires de jardins qui accueillent un nichoir et ceux qui ont adhéré à la « Charte des jardins »
- tous les observateurs qui ont transmis leurs données sur *ornitho.ch*

André Bossus



5 avril 2020 au matin, dans un jardin bernésien. Ce mâle, sans doute affamé après un voyage de plusieurs milliers de km, s'est littéralement jeté sur une chenille de 6 cm de long. Ce festin volumineux a duré plus de 3 minutes !